

Tarif des consultations et actes

les plus couramment pratiqués

Electrophysiologie

Libellé de l'acte	Cotation de l'acte	Tarifs Assurance Maladie	Remboursement Assurance Maladie	Reste à charge
Consultation spécialisée	CS	23 €	16,10 €	5,90 €
Majoration (hors AME et moins de 16 ans)	MCS	5 €	3,50 €	1,50 €
Forfait FSE	FSE	60,71 €	48,57 €	12,14 €
OCT : tomographie rétinienne	BZQK001	56,54 €	39,58 €	16,96 €
Rétinographie	BGQP007	20,83 €	14,58 €	6,25 €
Bilan ERG EOG PEV	BGQP011	112,34 €	78,84 €	33,70 €
Bilan ERG adaptation à l'obscurité (enfant de - 2 ans)	BGQP012	55,80 €	39,06 €	16,74 €
ERG Multifocal	ADQP007	80,64 €	56,45 €	24,19 €
ERG Global	BGQP010	53,76 €	37,63 €	16,13 €
ENG	BJQP002	26,24 €	18,37 €	7,87 €
EOG Electrooculographie sensorielle	ADQP002	53,76 €	37,63 €	16,13 €
PEV Détermination acuité visuelle	BLQP014	57,29 €	40,10 €	17,19 €
CV Automatisé	BLQP004	39,43 €	27,60 €	11,83 €
Vision des couleurs	BLQP008	18,05 €	12,64 €	5,41 €
Acte infirmier à l'unité	AMI1	3,15 €	1,89 €	1,26 €
Acte d'orthoptie à l'unité	AMY1	2,60 €	1,56 €	1,04 €

Tarifs Janvier 2019

Vous aurez à régler le reste à charge

- le jour de votre consultation ou examen :
 - à la caisse centrale située dans le hall d'accueil, au niveau 0
- ou après réception de la facture par courrier :
 - par carte bancaire sur le site de paiement en ligne accessible via le site internet de l'hôpital www.15-20.fr
 - par chèque à la DRFIP

Vos remboursements :

La quittance justifiant votre paiement remise lors de paiement à l'hôpital ou reçue par courrier, sera à adresser à votre mutuelle ou organisme complémentaire de santé pour remboursement.

Le parcours de soins :

Les niveaux de prise en charge présentés correspondent à ceux du « Parcours de soins », c'est à dire que vous avez déclaré auprès de votre centre de Sécurité sociale un médecin traitant.

Si ce n'est pas le cas, vous aurez à régler à l'hôpital, le montant mentionné dans la colonne « Remboursement Assurance maladie ».

Votre mutuelle ou organisme complémentaire vous remboursera le montant indiqué dans la colonne « Reste à charge ».

